

activité de cet auteur — mort d'ailleurs à la tâche — relever la longue liste des articles, études, chroniques qu'une longue collaboration à des périodiques aussi importants que *Le Mercure de France*, *La Jeune Belgique*, à des revues plus éphémères comme *Le Coq Rouge*, *La Flandre littéraire*, *Les Visages de la Vie*, à des journaux comme *L'Etoile belge*, à *Ontwaking*, *Onze Kunst*, a essaimés au cours d'une carrière littéraire de quarante ans : car, s'il mettait, au moment de sa mort, la dernière main à *Magrice en Flandre*, Eekhoud célébrait ainsi un jubilé, *Afrytes et Cyprès* ayant paru en 1887.

Auteur linéaire s'il en fut, dont l'inspiration ne se départit jamais des visions, voire des partis pris, adoptés dès son entrée en littérature, l'homme Eekhoud est malaisé à définir dans ses contradictions : apôtre passionné des parias, des hors-la-loi, des réprouvés, chanteur tumultueux — autant que Verhaeren — du peuple, dont il accepte à la fois les qualités et les tares, il garde de ses origines bourgeoises une hauteur parfois distante, une distinction innée, qui lui fait éviter toute faute de tact, un extrême raffinement. Au fort de la bataille qui opposait *La Jeune Belgique* aux schismatiques du *Coq rouge*, Giraud lui reprochait : « Vous titubez du socialisme à l'anarchie, » sans même savoir que ces doctrines sont inconciliables ... c'est l'Art désintéressé qui est la charité suprême, et non le cri de guerre que vous arrachez à votre égoïste, » à votre haineux amour. » Du moins les contradictions de cet être torturé n'étaient-elles jamais intéressées ou calculées. Il était, sans contredit, profondément sincère quand il écrivait en 1926 : « je communierais de plus en plus éperduement avec toute l'humanité douloureuse et tragique ».

Quant à l'artiste, nous avons dit tout ce que son œuvre doit au talent pictural de son auteur. Mais ce peintre était, comme ses illustres devan-

ciers, un lyrique qui, mal à l'aise dans le carcan des vers, déversait son cœur dans les pages brûlantes de ses actes de foi. Ceux-ci, sans doute, étaient parfois inspirés par certains dogmes du naturalisme : influence de l'hérédité, frénésie de la chair, brutalité des mœurs qui s'extériorise le plus souvent dans la crudité du style. De ce style qui n'a pas échappé non plus aux modes, aux tics du temps. Que n'a-t-on reproché à Eekhoud son goût du mot rare (carre, cotir, déduit, errené, flâne, guilée, halenée, etc.) ! Du moins sut-il par ses recherches de vocabulaire se créer une langue propre.

Quant au régionalisme dont on le taxe volontiers, il serait vain d'en vouloir minimiser la signification. Mais ici encore Eekhoud sut le colorer de ses teintes toutes personnelles. Et si sa psychologie n'a certes pas l'universalité des grands maîtres qu'il a hantés, dont il a apprécié les œuvres, il a su, dans son souci permanent du pittoresque, faire vivre devant nous des êtres de chair, aux mouvements rudes et aux sentiments frustes, mais parfaitement entiers et cohérents.

Robert-O.-J. Van Nuffel.

Archives de la Ville de Bruxelles, dossier Eekhoud. — *Bibliographie des Écrivains français de Belgique*, t. II, Bruxelles, 1906, p. 61-69. — G. W. Black, *Bibliographie de Georges Eekhoud*, Boston, 1932. — G. Vanwelkenhuyzen, « Georges Eekhoud », dans *Histoire des lettres françaises de Belgique* par G. Charlier et J. Hanse, 1953, p. 367-370. — Id., « Georges Eekhoud », dans *Vocations littéraires*, Genève-Paris, 1959, p. 41-63.

EEMAN (Eugène-William), médecin, professeur à l'Université de Gand, né à Gand le 10 avril 1856 et y décédé le 17 mai 1933.

Il fit ses humanités à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles et y conquist, en 1874, le diplôme de candidat en philosophie et lettres. Cette formation ne fut sans doute pas étrangère à la vaste culture générale d'Eugène

Eeman et à l'importance qu'il attachait toujours, tant dans ses cours que dans ses écrits, à l'emploi du mot exact.

Il étudia la médecine à l'Université de Gand où, le 30 juillet 1880, il conquit avec la plus grande distinction le diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements. La même année il fut proclamé lauréat du concours de bourses de voyage du gouvernement belge.

Attiré par l'oto-rhino-laryngologie, spécialité à cette époque nouvelle venue en médecine et non encore enseignée dans les universités belges, Eugène Eeman partit l'étudier à l'étranger sous la direction de maîtres tels que Fauvel, Poyet et Miot à Paris, Morell-Mackensie à Londres, Politzer, Urbantsitch et von Schrötter à Vienne et Zaufal à Prague.

Peu après son retour en Belgique la chaire de physiologie lui fut proposée à l'Université de Gand. S'estimant, en toute honnêteté, insuffisamment préparé à cette tâche, il déclina cette offre cependant si flatteuse et si tentante pour un jeune médecin. Mais lorsqu'en 1886 un cours facultatif d'oto-rhino-laryngologie, le premier en Belgique, fut créé à l'Université de Gand, c'est avec enthousiasme qu'Eugène Eeman accepta d'en être chargé. Promptement il organisa la polyclinique et peu après la clinique d'oto-rhino-laryngologie qui connurent un rapide essor. Une abondante moisson scientifique récompensa ses efforts : rapports aux congrès de médecine (il fut, en 1881, secrétaire du Congrès international de Médecine à Londres), publications dans les revues belges et étrangères, communications à la Société belge d'oto-rhino-laryngologie dont il était membre-fondateur et qu'il présida en 1893.

C'était la conviction profonde d'Eugène Eeman que le cours facultatif d'oto-rhino-laryngologie devait être rendu obligatoire si l'on voulait réellement faire profiter les malades des progrès importants que réalisait

la jeune spécialité. Ce n'est qu'en 1930 qu'une décision fut prise en ce sens, quatre ans après qu'Eugène Eeman eut été admis à l'éméritat. Mais les étudiants ne l'avaient pas attendue pour se presser à ses leçons cliniques et pour se soumettre bénévolement à l'épreuve de l'examen ; ils avaient compris que les éléments de cette nouvelle branche de la médecine leur seraient indispensables pour l'exercice consciencieux de leur profession.

L'assiduité des étudiants connaissait d'ailleurs encore une autre raison : le prestige personnel du maître, qui représentait le type parfait du médecin et du professeur. Professeur, il l'était corps et âme. Il en donna une fois de plus la preuve lorsqu'en 1889 il accepta de se charger aussi du cours théorique des maladies internes et, en 1904, d'assumer la direction de la clinique médicale. Tâche lourde mais exaltante, à laquelle Eugène Eeman se donna entièrement. Par la rigueur scientifique de l'exposé, par leur forme impeccable, par la finesse de l'esprit clinique qui les animait, ses leçons cliniques laissaient aux auditeurs une impression inoubliable.

De nombreuses sociétés médicales belges et étrangères reconnurent ses mérites scientifiques en se l'attachant comme membre. En 1922, il fut nommé membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique.

Si, en 1921, Eugène Eeman fut déchargé de la direction de la clinique médicale, ce ne fut que pour assumer une tâche plus lourde encore : le rectorat de l'université. Déjà au cours de la guerre 1914-1918 il avait prouvé son attachement à son Alma Mater en acceptant la charge de secrétaire du Conseil académique, périlleuse à l'époque ; il sut, en cette qualité, défendre avec intrépidité l'indépendance de l'université contre les visées de l'autorité occupante. Aussi le professeur Henri Pirenne traduisit-il réellement le sentiment

de ses collègues lorsque, à l'occasion de la transmission du rectorat, il lui dit : « Nous savons que vous ne » l'avez pas ambitionnée, que c'est » uniquement le sentiment du devoir » qui a vaincu chez vous les hésitations de la modestie; la tâche que » vous assumez requiert toutes les » qualités que vous possédez à un » degré si éminent : le tact, la courtoisie, l'impartialité, le dévouement » et la fermeté; les preuves que vous » en avez données dans votre longue » et honorable carrière, nous les connaissons trop bien pour que je » doive y insister ici. Je m'en voudrais pourtant de ne point rappeler » le courage dont vous avez fait » preuve, durant l'occupation, comme » secrétaire du Conseil académique, » lors de l'offensive brutale dirigée » par l'ennemi contre notre Alma » Mater. A vous qui avez si bien » mérité d'elle dans sa détresse, revient l'honneur de présider, dans la » paix, à ses destinées ».

Cependant le rectorat d'Eugène Eeman ne connut pas la durée normale de trois ans. La lutte pour la flamandisation de l'Université de Gand battait son plein. En acceptant la charge du rectorat, Eugène Eeman avait posé une seule condition : il serait autorisé à démissionner si, au cours de son mandat, le statut linguistique de l'Université de Gand devait subir une modification quelconque. Fidèle à ses convictions, il démissionna lorsqu'en 1923 la loi Nolf fut votée. Ses adversaires eux-mêmes s'inclinèrent devant ce geste qui illustrait les traits de caractère du gentleman qu'était Eugène Eeman : honneur et loyauté.

Paul Regniers.

P. Regniers, « Eugène Eeman », dans *Rijkuniversiteit te Gent, Liber Memorialis 1913-1960*, t. II, Gand, 1960, p. 31-34, portrait photographique et liste des publications.

EILBERT de FLORENNES, noble, né dans les premières années

BIOGR. NAT. — T. XXXV

du x^e siècle (1). Il serait mort, d'après la Chronique de Waulsort, le 28 mars 977. Par ses origines, ses alliances matrimoniales, ses possessions, ses relations avec les princes, il fait figure de grand seigneur.

Ses ancêtres durent, semble-t-il, leur élévation aux libéralités des monarques, peut-être à des liens de parenté avec eux. Ebroin, l'un d'entre eux, avait été le bénéficiaire des largesses de l'empereur Lothaire et du roi Louis le Bègue; Thierry, l'évêque de Metz, dont Eilbert était proche parent, était cousin d'Otton I^{er}.

Eilbert se maria deux fois. Hersent, sa première épouse, se distinguait par la noblesse et les richesses; Alpaïde, sa seconde femme, était veuve d'un comte largement pourvu dans le Hainaut, et elle-même était bien nantie en Hesbaye. Les possessions d'Eilbert étaient vastes et ne se limitaient pas à une région. De part et d'autre de la Meuse, sur la rive droite on connaît Heure en Famenne, Anthisnes en Condroz, Louette en Ardenne, et sur la rive gauche, Waulsort et Florennes. Dans le royaume de France, des propriétés en Thiérache et dans la région de Péronne. Toutefois, il est possible qu'Eilbert ait tenu certains de ces domaines français du chef de sa femme Hersent.

Bien que simple vassal du comte de Vermandois, Eilbert jouissait auprès de celui-ci d'une considération particulière. Il travailla de concert avec Albert le Pieux à la restauration de l'abbaye d'Homblières; il fut uni d'étroite amitié avec Hugues, l'archevêque de Reims, lui-même de la maison de Vermandois. En Lotharingie, il paraît avoir joui d'un certain crédit auprès du roi Otton. Les sources contemporaines attestent pour Eilbert la qualité de noble. Dans la première moitié du xi^e siècle, on dira même de lui qu'il est *nobilissimus*.

(1) Cette notice est une révision du texte paru au tome VI, 1878, col. 515-516.